





# Sommaire

Présentation générale .....	2
L'art et la culture .....	4
Présentation du personnel .....	5
Philosophie du projet pédagogique .....	7
Parentalité et coéducation .....	7
L'accueil .....	8
L'alimentation .....	9
La propreté .....	10
Le sommeil .....	11
Le doudou .....	11
Le jeu .....	12

# Présentation générale

Le projet pédagogique du Multi-Accueil Graine de Malice prend appui sur le projet éducatif de Vienne Condrieu Agglomération. Les valeurs socles de ce projet sont le respect, l'estime de soi, le plaisir, le temps, l'environnement sécurisant. Elles sont déclinées comme suit dans l'EAJE :



L'EAJE (Établissement d'Accueil du Jeune Enfant) est implanté au sein d'un Pôle Petite Enfance regroupant un RAM (Relais d'Assistantes Maternelles) et un LAEP (Lieu d'Accueil Enfants/Parents) à Pont-Évêque.

Il est géré par la communauté d'agglomération : Vienne Condrieu Agglomération.

Par sa position géographique centrale dans la commune, l'EAJE accueille des enfants de tout milieu et toute origine. Cette grande mixité nous a conduits à avoir une réflexion sur le fil conducteur du pôle, à savoir l'art et la culture.

Le Multi-Accueil (ouvert de 7h30 à 18h30) comprend deux lieux de vie, un accueil régulier et un accueil occasionnel séparés dans l'espace.

Le fonctionnement est celui de l'inter-âge avec une capacité d'accueil de 30 places.

La proximité des deux entités RAM/EAJE permet aux familles une meilleure connaissance des deux modes d'accueil. La complémentarité est ainsi renforcée. L'orientation et le lien pour les familles en recherche de mode de garde sont facilités.

Des échanges réguliers entre l'EAJE et le RAM contribuent à une meilleure cohésion entre les différentes professionnelles : l'objectif étant d'apprendre à se connaître, à mutualiser les espaces et à échanger autour des pratiques professionnelles.

Le LAEP est un espace d'accueil ouvert à tous, deux accueillantes (professionnelles de la Petite Enfance) sont présentes 3 demi-journées par semaine. Les parents viennent partager, échanger, vivre des moments de jeux, d'expériences avec leur enfant en toute liberté.

# L'art et la culture

Fil conducteur du pôle petite enfance, l'art et la culture ont une place privilégiée au sein de l'établissement. Cela permet à chacun de grandir, de s'émanciper et de rassembler les générations. La culture procure émotions, rêves partagés et contribue au lien et à la mixité sociale, en tenant compte des différentes cultures et classes sociales.

L'objectif étant de permettre un accès de tous à la culture. C'est aussi favoriser et permettre à l'enfant une ouverture et un éveil artistique en l'aidant à développer sa sensibilité et sa créativité. Valoriser les compétences de tous dans la transmission, le partage et l'échange contribue à la mise en réseau des talents de chacun parents/professionnels.

L'équipe souhaite mettre l'accent sur les différents arts et ouvrir le partenariat avec le Jazz, l'école de musique (CIEM) de Pont-Évêque, l'association de peintres, l'école de danse du Trente à Vienne et les différents acteurs.



*« C'est l'art qui peut structurer les personnalités des jeunes citoyens dans le sens de l'ouverture de l'esprit, du respect de l'autre, du désir de paix.*

*C'est bien la culture qui permet à chacun de se ressourcer dans le passé et de participer à la création du futur ». Yehndi MENUHIN*



# Présentation du personnel

L'équipe se décline comme suit :

- Une directrice infirmière puéricultrice
- Une directrice adjointe, éducatrice de jeunes enfants (EJE)
- Une éducatrice de jeunes enfants de terrain (EJE)
- Cinq auxiliaires de puériculture (AP)
- Trois CAP Petite Enfance
- Une cuisinière

## 1/ La directrice :

La directrice est responsable de la gestion administrative de l'équipement et des ressources humaines, elle est en relation directe avec la responsable de secteur. Elle travaille en partenariat avec la directrice du centre social, la mairie, les écoles, avec d'autres structures, la Protection Maternelle et Infantile (PMI) et le service social, le Centre d'Action Médico-sociale Précoce (CAMSP), le lieu d'accueil enfant/parent (LAEP) et le Relais d'assistantes maternelles (RAM).

Elle est le référent pour les problèmes de santé concernant les enfants, et ce en lien avec le médecin de l'EAJE.

La directrice est garante de l'application du projet de fonctionnement. Elle est à l'écoute des parents et veille à la qualité du service rendu aux familles et aux enfants.

## 2/ La directrice adjointe :

La directrice adjointe est le relai de la directrice sur le terrain et a la délégation de la direction en son absence. Elle est en lien direct avec l'EJE de terrain pour le suivi de l'équipe, l'élaboration des projets, le suivi des familles et des enfants.

Elle est garante de l'application du projet pédagogique. Elle encadre et participe à l'évaluation de l'équipe en collaboration avec la directrice.

Elle a un rôle d'information et d'échange privilégié auprès des parents.

Elle a un regard global sur l'évolution psycho-affective de l'enfant et de sa bonne intégration dans la collectivité. Elle veille à ce que l'enfant évolue dans un univers pédagogique adapté à ses besoins.

Elle favorise l'épanouissement des enfants à travers l'éveil et l'aménagement de l'espace.

Elle assure le lien avec le RAM : coordonne les formations mutualisées et facilite l'intégration des assistantesses maternelles au sein de l'EAJE. Elle est responsable de l'aménagement de l'espace de vie de l'EAJE.

### 3/ L'éducatrice de jeunes enfants :

L'éducatrice de Jeunes Enfants (EJE) travaille en lien direct avec la direction. En l'absence de la directrice et de son adjointe, elle assure la continuité de direction.

Elle reste garante du projet pédagogique et de son application. Elle coordonne et anime les différents projets d'activités. Son rôle est de favoriser l'épanouissement, le développement et l'éveil de l'enfant. Elle contribue à stimuler leur créativité, à favoriser l'acquisition de l'autonomie. Elle veille à la sécurité de l'enfant et a un regard global sur son évolution psychoaffective.

Elle dynamise également l'équipe.

L'EJE est en lien direct avec les parents dans un partenariat d'écoute et d'échange.

### 4/ L'auxiliaire de puériculture :

Responsable du bon déroulement de la journée de l'enfant, elle veille à répondre à ses besoins.

À l'écoute des parents, elle observe l'évolution de l'enfant.

Elle a des tâches de soin et de nursing mais également un rôle moteur dans le développement des activités, l'aménagement de l'espace.

Elle reste en lien avec la direction et l'EJE de terrain pour les différents projets.

Elle a des missions particulières autour d'activités spécifiques réalisées au cours de l'année scolaire (projet artistique, musical...)

### 5/ La cap petite enfance :

Rôle complémentaire de tous les postes, elle intervient auprès des enfants lors d'activités. Elle reste à l'écoute de l'enfant et crée un lien avec les familles.

Elle a des missions particulières lui permettant ainsi de développer certaines compétences.

Elle est responsable de l'entretien des locaux et de la gestion du linge.

### 6/ La cuisinière :

La cuisinière travaille en lien étroit avec la directrice et la directrice adjointe. Elle collabore avec tout le personnel.

Responsable de l'élaboration des repas (réception, réchauffage, préparation), elle prépare les goûters et les préparations culinaires, elle reste créative dans son domaine. Elle coordonne le temps du repas. Elle est responsable de l'entretien de la cuisine et de l'espace salle à manger.



# Philosophie du projet pédagogique

L'équipe s'appuie, pour la prise en charge des enfants, sur le concept pédagogique d'Emmi Pickler. Cette approche permet à l'enfant d'avoir une motricité libre dans un espace adapté. Les bébés, posés à même le sol découvrent leur environnement, leur corps. Différents objets sont à leur disposition leur permettant une approche ludique et sensorielle.

**L'équipe reste à l'écoute de l'enfant, de son rythme et l'accompagne dans son développement psychomoteur** : l'enfant n'est pas assis s'il n'a pas acquis cette posture, de même pour l'acquisition de la marche, il va apprendre seul.

Dès le plus jeune âge, l'enfant a toutes les capacités pour gérer de façon autonome son propre développement psychomoteur.

L'aménagement de l'espace va permettre et favoriser l'autonomie de chacun.

## Parentalité et coéducation

- Parentalité :

**Le parent reste le premier éducateur de l'enfant, et c'est aussi lui qui le connaît le mieux.**

Chaque famille a ses propres valeurs, sa propre culture. L'équipe souhaite être à l'écoute de tous, en valorisant les compétences de chacun.

Des temps conviviaux sont régulièrement proposés : temps festifs, pauses café, un temps musique en préouverture du festival de jazz...

- Coéducation :

Toute famille a sa vision propre de l'éducation qu'elle veut transmettre à son enfant. L'équipe est informée de ce que vit l'enfant à la maison et comment le parent souhaite garder cette continuité. Sans jugement des pratiques respectives, pour le bien-être de l'enfant et dans le cadre du projet pédagogique, nous restons à l'écoute des demandes des familles.

La confiance instaurée permet une écoute positive, réciproque.

Lors de problématiques particulières liées au quotidien de l'enfant, l'équipe peut guider les parents, les soutenir, les conseiller et les diriger vers d'autres professionnels (pédopsychiatre par exemple).

# L'accueil

- L'adaptation :

**Chaque parent et son enfant sont accueillis personnellement dans leur singularité.**

**Le premier accueil est un moment essentiel à la bonne intégration future de l'enfant dans l'EAJE.**

Cette première prise de contact est primordiale pour faire connaissance avec l'équipe, l'espace de vie et le projet pédagogique de la structure. Le temps d'adaptation est très progressif, au rythme de l'enfant. **Chaque adaptation est différente d'une famille à l'autre.**

Les éducatrices prennent en charge ces premiers accueils. Un passage de relai est ensuite fait à une auxiliaire de puériculture pour l'intégration de l'enfant : rassurer, accompagner, échanger pour générer la confiance.

**Le référent est pour l'enfant le premier repère sur lequel s'appuyer pour expérimenter son nouveau lieu de vie.** C'est lui qui prendra soin de tout petit, qui tissera les premiers liens entre lui, sa famille et le personnel.

L'enfant est sous la responsabilité du parent lorsqu'il arrive. Il ne doit pas rester seul sur la table à langer, pour le déshabillage. Un emplacement pour les vêtements et les chaussures est prévu au nom de l'enfant.

Il est demandé à chaque famille de déshabiller l'enfant et de lui quitter ses chaussettes. **Le pied nu permet une bonne préhension du sol et évite de glisser.**

**L'enfant doit arriver propre et non en pyjama.**

Les grands frères et les grandes sœurs ne sont pas autorisés à rentrer dans l'EAJE.

- L'accueil du matin :

C'est un temps important pour le bon déroulement de la journée. Les informations données sont consignées par écrit.

Un seul membre de l'équipe accueille la famille, permettant par sa présence la séparation et l'intégration de l'enfant dans le groupe.

Il est très important que le parent communique sur ce que vit son enfant à la maison, ces faits pouvant fortement influencer le comportement de l'enfant tout au long de la journée.

- L'accueil du soir :

Certaines informations concernant l'enfant ont été consignées par écrit.

Une seule professionnelle à la fois se charge d'accueillir le parent. Moment d'échange et de partage de ce qu'a pu vivre l'enfant, les anecdotes, permettent d'alimenter la confiance et d'instaurer un climat serein et positif.

Dans la journée, certains rituels sont proposés tel que le rituel musical autour de comptines et jeux de doigts qui permettent aux enfants de se regrouper et de partager un instant convivial.

Les petits et les moyens se retrouvent dans leur espace de vie ; pendant que les plus grands profitent d'une activité calme dans l'atelier, en attendant l'arrivée de leurs parents.

**Il est demandé aux familles de respecter les horaires d'ouverture et de fermeture de l'EAJE.**

# L'alimentation

- En biberonnerie :

Sont accueillis en biberonnerie les bébés et les petits moyens.

Les bébés encore allaités peuvent recevoir le lait maternel fourni par la maman, congelé uniquement, dans un contenant adapté.

Le lait est fourni par la structure mais si les parents veulent apporter le leur c'est possible.

Le biberon du matin doit être donné à la maison.

L'enfant habitué à manger dans les bras est nourri ainsi. **Il s'agit d'un moment privilégié où la professionnelle s'adapte au tout petit.**

**L'aliment est proposé et en cas de refus, jamais forcé.**

Toute première introduction alimentaire est d'abord faite par la famille.

L'enfant s'initie peu à peu à la petite cuillère, la professionnelle soutient cette acquisition, le sollicitant de plus en plus à faire seul. La boisson est donnée systématiquement au verre.

Tous les repas sont fournis par la cuisine centrale de Vienne, les repas maison sont interdits sauf en cas de Projet d'Accueil Individualisé (PAI). L'équipe respecte le régime alimentaire de chacun en adéquation avec les besoins nutritionnels de l'enfant et la vie en collectivité.

- En cuisine :

**Le temps du repas est le lieu des apprentissages à l'autonomie et à la socialisation.** Les plats introduits sont nommés.

Peu à peu, l'enfant va apprendre à se servir seul, ou servir les autres enfants s'il le souhaite. Chacun mange à son rythme, le plat suivant est proposé lorsque tous ont fini à la table.

La professionnelle reste à la disposition de sa table, aidant chacun en individuel si besoin.

Le menu du jour est affiché aux familles.

Le goûter est proposé à la fois en biberonnerie et en cuisine suivant l'âge de l'enfant.

Les goûters sont préparés sur place.

L'enfant du jour aide la cuisinière à tout installer (l'aide à installer les chaises, mettre les assiettes, les verres, les serviettes, prépare le chariot). Sa photo est accrochée à l'entrée de la cuisine, il sait qu'il va participer ce jour.

- Repas et goûters festifs :

Des temps festifs (Fête du pain, Noël, Carnaval, Chandeleur, pause-café et pause soupe...) sont régulièrement proposés tout au long de l'année.

Un repas par saison est préparé par les enfants. C'est un moment d'échanges et de partage où l'enfant apprend à couper, mélanger...

## La propreté

L'acquisition du contrôle sphinctérien dépend de la maturation neuromotrice et psychique de l'enfant : en d'autres termes, il doit être prêt dans son corps et dans sa tête.

Il est d'ailleurs très fréquent de voir un enfant décider de retirer ses couches du jour au lendemain, à la grande surprise de son entourage.

Apprentissage, propreté ne sont pas des termes appropriés pour parler de cette grande acquisition.

**L'enfant devient autonome s'il repère ses sensations, c'est une étape cruciale. Lui seul décidera quand il sera prêt, d'où l'importance de respecter sa maturation.**

Lui proposer le pot, en faire un moment ludique, autour d'une histoire, permet une approche en douceur.

Les parents voient où en est leur enfant. Si effectivement ils constatent que la couche est régulièrement sèche ou peu souillée, ils peuvent solliciter l'enfant à aller sur le pot. Le personnel en fera de même. Quelques accidents peuvent survenir, mais rien n'est grave, surtout pas de pression.

Si l'enfant a quitté sa couche à la maison, il va de soi qu'il arrive sans couche également dans l'EAJE.

**Il est important de garder une cohérence et de faire confiance à l'enfant, lui seul a les clés.**

**Les parents doivent prévoir des vêtements de rechange.**

## Le sommeil

Chaque enfant accueilli se voit proposer un temps de sieste adapté à son rythme, dans des conditions favorables au sommeil et à l'endormissement.

Pour l'accueil régulier, l'enfant a sa chambre et son lit attitré.

Pour l'accueil occasionnel, s'il n'y a pas la possibilité de garder toujours le même lit, le repère de la même chambre permet de sécuriser l'enfant.

Certains enfants refusent systématiquement le lit car ils ne dorment pas forcément dans leur chambre au moment de la sieste. Ils dorment souvent dans une poussette. L'équipe est en coéducation avec la famille pour permettre malgré tout à l'enfant de se reposer dans les meilleures conditions possibles.

Si l'enfant dort seul dans la chambre, le parent à son arrivée peut aller le réveiller.

Lors du coucher, l'enfant est déposé dans une turbulette. Il est possible d'apporter celle de la maison. L'adulte peut rester dans une chambre pour sécuriser s'il y a nécessité.

Les réveils sont échelonnés, l'enfant dormant en couchette peut se lever seul.

## Le doudou

**Le doudou, objet transitionnel**, permet à l'enfant de faire le pont entre son environnement familial et le monde extérieur.

Il **permet de supporter l'absence**, il ne doit pas être proposé en toute situation, sinon il devient fétiche et n'aménage pas d'espace créatif dans l'esprit du petit.

Il est bon qu'il soit mis à disposition de l'enfant, rangé dans son casier, sur « l'arbre fleur », et qu'il puisse en disposer librement.

Parler avec la sucette empêche le bon développement du langage, c'est pourquoi on sollicite l'enfant pour qu'il la quitte très régulièrement.

Le doudou est souvent assimilé à la sucette mais tous les enfants n'en possèdent pas.

Le « vrai doudou » circule entre la maison et la structure. Il est essentiel que les parents restent vigilants à fournir le doudou que l'enfant s'est choisi et non pas un double.

# Le jeu

- Le jeu dirigé :

**L'enfant découvre la vie par le jeu.** Il veut tout découvrir, tout l'intéresse et tout lui donne envie, de manipuler, de toucher, de faire et de refaire.

Différents ateliers sont proposés dans la journée : ces ateliers semi-dirigés sont un support nécessaire au développement sensoriel du tout petit.

Toucher certaines matières telles que la pâte à sel, le sable magique, la peinture... alimentent l'imaginaire de l'enfant. L'adulte est présent, il met en place mais n'interfère pas dans les explorations de chacun.

L'équipe part souvent de l'envie de l'enfant, sur la spontanéité : il n'y a pas de programme d'activités préétabli.

**Le mot clé reste le plaisir tout en tenant compte des compétences de chacun.**

Jouer avec son corps dans l'espace est essentiel ; l'enfant doit pouvoir bouger, sauter, courir, ramper en toute sécurité.

La salle de motricité permet toutes ces explorations.

Et l'adulte, dans l'animation, devient partenaire du jeu de l'enfant ; c'est aussi le reconnaître dans sa singularité, en jouant avec lui.

- Le jeu libre :

*« une activité indispensable mais encadrée »*

**L'aménagement de l'espace est primordial pour que l'enfant puisse évoluer dans un cadre sécurisant.**

Les deux lieux de vie sont aménagés avec un espace dinette, poupées ; un meuble bas sur roulettes permet de proposer différents supports de jeux tels que le petit train, les tolos (petits bonhommes articulés), etc.

Mais aussi un espace dédié au calme et au repos autour d'une histoire, d'une comptine, ou bien du kamishibai (théâtre japonais).

L'enfant peut alors interagir avec les autres, en toute liberté. Il apprend en jouant. **L'adulte reste à l'écoute et répond aux besoins de chacun, dans une animation libre.**

<b>L'équipe se doit de faire rayonner le projet tout en ayant du plaisir à venir travailler.</b>
--



